

**Rencontre SNUipp-FSU – Mairie de La Seyne  
Mercredi 9 Mars 2011**

	<p>Joëlle RIVIER, Raphaële TOUVIER, Cédric TURCO <b>SNUipp-FSU</b> <i>Section de La Seyne – Saint-Mandrier</i></p>	<p>&gt; <i>Marc VUILLEMOT</i> <i>Maire de La Seyne</i> &gt; <i>Christine SAMPERE</i> <i>Adjointe à l'Education</i></p>
Relations sociales	Tout d'abord le SNUipp-FSU a tenu à remercier Monsieur le Maire qui a accepté de recevoir les représentants du premier syndicat du premier degré et a évoqué le climat de confiance établi avec Mme l'Adjointe à l'Education qui œuvre sans relâche pour la défense de l'Ecole Publique depuis son entrée en fonction.	Le Maire regrette les contretemps qui ont fait repousser cette réunion mais trouve normal de faire fonctionner la démocratie sociale en recevant les représentants syndicaux.
La force du « Tous Ensemble ! »	Le SNUipp-FSU se réjouit de pouvoir compter dans les luttes sur une Municipalité qui a su, chaque année, notamment par la voix, les écrits du Maire à l'Inspection Académique et l'action sur le terrain de ses élus s'opposer à la dégradation du Service Public d'Education Nationale et exiger avec les Enseignants, les Parents d'Elèves, notamment de la FCPE, les DDEN, les moyens de la réussite pour tous les élèves.	Le Maire réaffirme son attachement à tout ce qui touche aux questions de l'Ecole, redit sa détermination à être aux côtés de ceux qui la défendent et à intervenir, à son niveau, chaque fois que nécessaire.
Carte scolaire	Le SNUipp-FSU a abordé le problème du budget 2011 catastrophique (encore 16 000 suppressions de postes), qui risque d'avoir des répercussions sur la prochaine Carte Scolaire étudiée en CTP le 29 Mars et au CDEN le 30 Mars. Le Var va perdre 62 postes alors qu'il souffre déjà d'un manque de moyens humains dans la plupart des domaines par rapport à la moyenne nationale (2 ans, remplacement, formation continue, ASH...).	Le Maire partage l'analyse des causes et voit bien les conséquences dramatiques sur les conditions de travail des élèves et des enseignants.
	La Seyne se voit à nouveau menacée de suppressions de postes alors qu'un fort apport d'élèves est consécutif au développement important du parc de logements. Le syndicat n'acceptera aucune fermeture sur la circonscription. Des ouvertures sont nécessaires dans certaines écoles, le SNUipp-FSU se battra pour qu'elles deviennent effectives.	Le Maire connaît cette situation causée par les choix politiques de l'ancienne Municipalité.
	Le SNUipp-FSU, comme chaque année, mettra tout en œuvre pour permettre le plus large rassemblement de tous ceux qui sont attachés à l'Ecole Publique et notamment il appelle à une <u>Manifestation le Mardi 15 Mars à 17 heures devant la Mairie.</u>	La Ville de La Seyne, ses élus répondront présents.
Scolarisation dès 2 ans	Le SNUipp-FSU a rappelé son attachement à cette question : attaques sans précédent (35% des 2 ans scolarisés en 2000 en France, 17% aujourd'hui...).	Connaît cet attachement et partage le refus de la mise en place de jardins d'éveil.
Rythme de vie des élèves et ATSEM	Le SNUipp-FSU demande que cette question qui touche notamment les plus jeunes au moment important du repos soit évoquée en partant –prioritairement- des besoins biologiques et affectifs des enfants.  Le SNUipp-FSU souhaite que chaque classe de maternelle dispose d'une ATSEM à temps plein.	Le Maire partage la préoccupation de ne pas laisser les enfants de façon exagérée dans la cour après le repas et de pouvoir leur offrir un temps de repos. Le maire se positionne également contre les jardins d'éveil.
Entretien	Les horaires d'intervention des agents d'entretien ne sont pas toujours adaptés au fonctionnement des écoles.	Prend note et verra avec les services concernés.
Accompagnement piscine	Des écoles risquent de se trouver dans l'obligation d'interrompre leur engagement à aller à la piscine par manque de parents accompagnateurs.	Le transfert des charges de l'état sur les communes est tel depuis quelques années qu'on ne peut pas encore leur demander d'assumer les règles de sécurité que l'Etat fixe lui-même. C'est à l'Etat d'assurer la sécurité des activités qu'il préconise au sein des écoles.

